

Élites rurales, industries et fortune (Catalogne, Vallespir, XIV^e-XV^e siècle)

Catherine VERNA

Catherine Verna, Université Paris 8, EA 1571 (Centre de recherches historiques : Histoire des pouvoirs, savoirs et sociétés) – catherine.verna@wanadoo.fr

La question traitée est celle de la part de l'activité industrielle dans la composition des fortunes des élites rurales, à partir du cas exemplaire des montagnes catalanes. Le Vallespir, haute vallée du Tech, au pied du mont Canigou, en particulier le bourg d'Arles-sur-Tech, autorise de façon exceptionnelle l'étude des relations entre les élites rurales, leur fortune et l'industrie, examinées à partir des sources notariées. Le Vallespir est un district industriel; la production des draps et la métallurgie en constituent les deux piliers. L'enquête est conduite à partir de la reconstitution de nombreuses biographies d'individus, pour la plupart membres des élites rurales et entrepreneurs ruraux. La biographie est un outil pour approcher l'entreprise, son financement et les relations entre industrie, innovation et fortune dans les campagnes médiévales.

Catalogne, élites, campagnes, industrie, entreprise, biographie

This paper deals with the share of industrial activity in the wealth of rural elites, focusing on the exemplary case of the Catalan mountains. Vallespir – the high valley of the Tech river, at the foot of mount Canigou, east of the Pyrenees – and particularly the market town of Arles-sur-Tech, allows in an exceptional way the study of the relationship between rural elites, their wealth and industry, starting from notary sources. Vallespir is an industrial district; production of woollen cloth and iron making are its two mainstays. The investigation relies on the reconstruction of many biographies of individuals, most of them members of rural elites and rural entrepreneurs themselves. Biography is a tool to approach small firms, their financing and the relationships between industry, innovation and wealth in the medieval countryside.

Catalonia, elites, countryside, industry, firm, biography

Il est rare qu'un médiéviste puisse interroger les relations entre élites rurales, industries et fortune, même pour les deux derniers siècles du Moyen Âge, en principe moins avares de témoignages écrits sur la production non agricole¹. Le Vallespir, haute vallée du Tech, situé sur le versant sud du mont Canigou (Catalogne), autorise cette enquête du fait des incontestables atouts dont il dispose : une documentation notariée d'une exceptionnelle richesse a été, en effet, conservée sur les bourgs qui s'égrènent le long des rives du torrent, d'aval en amont, du Boulou à Prats-de-Mollo (fig. 1). Ces bourgs, lieux de commandement et lieux de marché, sont également des centres de production industrielle, l'industrie alimentant la fonction d'échange et de redistribution traditionnellement associée à la définition du bourg rural. Or, celui d'Arles-sur-Tech offre la documentation la mieux adaptée à l'examen des relations entre élites rurales et industrie et cela pour deux raisons. D'une part, la conservation de ses registres et, en particulier des notules où se pressent les analyses de milliers d'actes, ouvrent l'accès à des informations précises et inédites; d'autre part, Arles-sur-Tech rassemble à la fin du Moyen Âge une grande diversité

1. Sur les élites rurales, il convient de se reporter aux actes du congrès de Flaran : *Les élites rurales* 2007 et à Bourin 2007.

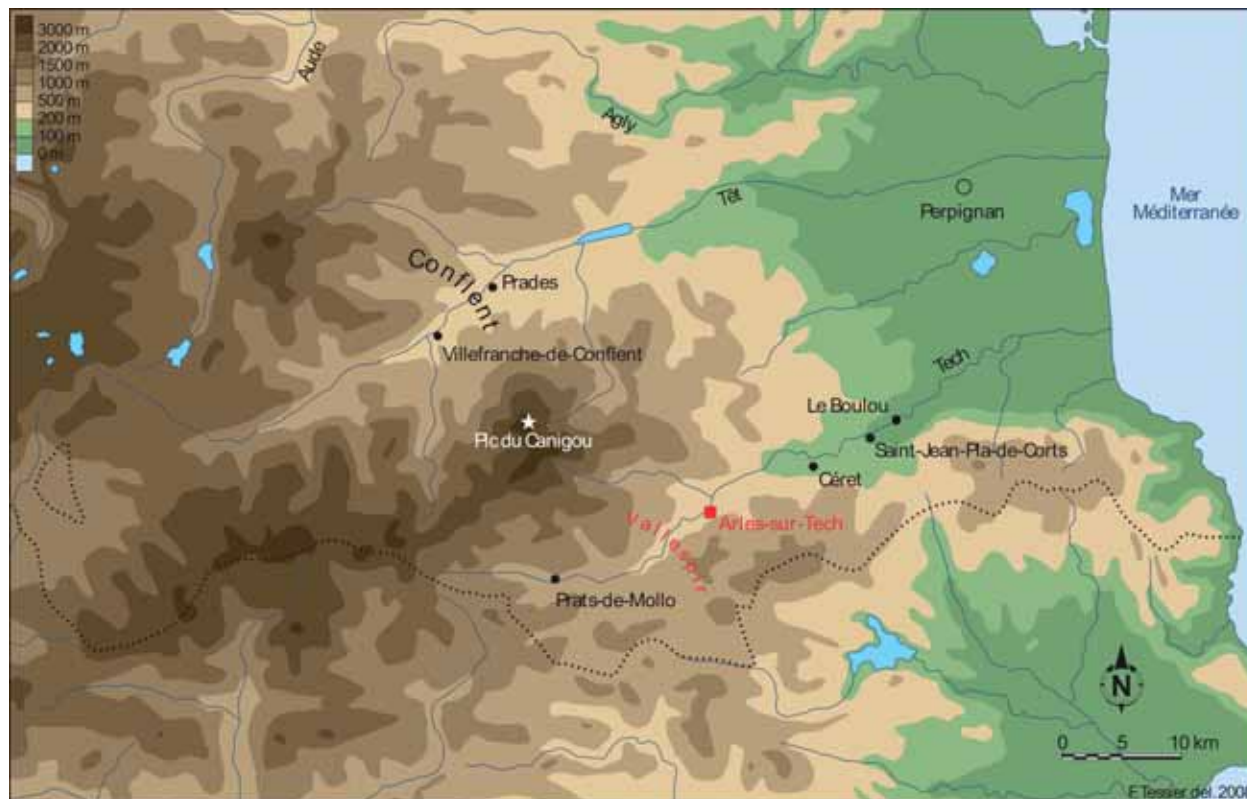


Fig. 1 - Le Vallespir.

d'activités artisanales et industrielles, bien plus contrastées que les bourgs qui l'encadrent et sur lesquels on dispose également d'une documentation généreuse, comme Prats-de-Mollo et Cérêt².

Le corpus des sources notariées arlésiennes est constitué de quatorze registres, répartis entre 1377 et 1451. Ces volumes sont comme l'écume de la production écrite des notaires de ce bourg. Leur distribution chronologique n'est pas linéaire, mais comporte un franc hiatus entre 1428 et 1440. La perte d'informations qui en découle peut cependant être atténuée par d'autres protocoles, ceux de Prats-de-Mollo, de Cérêt et même de Perpignan qui conservent des actes où les membres des élites rurales d'Arles figurent en bonne place. Ainsi, ancrés dans ces bourgs de montagne, les écrits des notaires restituent l'activité d'un district industriel, particulièrement dynamique entre 1400 et 1450, une situation en contradiction avec la thèse, certes aujourd'hui de plus en plus contestée, de la crise catalane du long XV^e siècle.

Du Boulou à Prats-de-Mollo, le district industriel du haut Vallespir résulte de la juxtaposition et de la combinaison d'activités industrielles et artisanales variées : tissage et teinture des draps; métallurgies, tant celle du fer qui élabore des produits semi-finis (lingots, barres, plaques) que celle de l'argent, avec l'extraction et le traitement de minerais complexes, combinant plomb et cuivre argentifères. À ces activités maîtresses s'ajoutent celles du travail du bois et du traitement des peaux. Toutes ces productions sont intégrées à un secteur artisanal, qui correspond à une diffusion strictement locale des produits, combiné à un secteur industriel, ouvert sur l'exportation tant vers le royaume de France que vers le bassin méditerranéen et qui s'appuie sur une économie fortement monétarisée. À l'intérieur du district

2. L'ensemble de la documentation notariée à l'origine de cette recherche est conservée aux Archives départementales des Pyrénées-Orientales. Je remercie Christine Langeais, direc-

trice des Archives départementales, et Denis Fontaine, responsable des fonds notariés, de leur accueil et de leurs conseils.

que constitue la haute vallée, tous les bourgs n'offrent pas exactement les mêmes productions. Ils disposent chacun d'une spécificité : Arles est un bourg de métallurgistes caractérisé par la sidérurgie et la métallurgie de l'argent. Les complémentarités et les échanges unifient pourtant l'espace de la haute vallée et permettent de le définir comme un « district industriel », c'est-à-dire un territoire irrigué par la circulation des hommes, des innovations techniques, des capitaux et des produits³.

Dans ce contexte, s'exerce la position dominante de quelques individus, membres des élites rurales. Les sources notariées permettent de s'interroger sur les relations qu'ils entretiennent avec l'industrie et la place de ce secteur d'activité dans l'exercice de leur puissance. L'enquête peut s'appuyer sur le cas de quelques hommes influents dont la biographie a été reconstituée et s'avère suffisamment étoffée pour rendre compte des relations entre élites rurales et industrie. L'enquête est donc conduite à l'échelle de l'individu. L'examen attentif des expériences singulières aboutit à restituer la complexité des activités non agricoles qu'abritaient les campagnes médiévales⁴.

ÉLITES, NOTABILITÉ ET INDUSTRIES RURALES

Pour circonscrire les élites rurales des bourgs du haut Vallespir, j'ai choisi de partir d'un premier critère de sélection, à savoir la responsabilité assurée au sein de la communauté, soit la charge de conseiller (de 6 à 8 individus par an) et celle de procureur et syndic (2 individus par an). Sur un total de 631 individus masculins dénombrés à partir des actes notariés et domiciliés à Arles entre 1380 et 1480, 78 sont désignés comme conseillers et 24 comme procureurs et syndics, avec une certaine adéquation logique entre les deux statuts : on est rarement procureur et syndic sans avoir été auparavant conseiller. Au total, les conseillers représentent 12,3% de la population masculine dénombrée entre 1380 et 1480; les syndics, 3,9%. En guise de préambule, soulignons l'aspect artificiel d'un tel dénombrement puisque la documentation notariée du bourg d'Arles connaît un hiatus de quasiment 20 ans et que nous ignorons ce que représentent quantitativement les registres conservés, épaves d'une production notariée beaucoup plus étoffée; qu'en outre, les actes qui permettent d'extraire ces individus de l'ensemble de la communauté ne correspondent que très rarement à l'enregistrement de leur nomination, dont j'ignore d'ailleurs les modalités, mais au statut qu'ils déclinent dans les divers contrats où ils agissent au nom de la communauté⁵. Qui sont ces hommes, conseillers et/ou procureurs et syndics, véritables médiateurs entre la communauté et le pouvoir seigneurial, désignés chaque année, le 21 juin, date à laquelle ils prêtent serment à l'abbé du monastère Sainte-Marie, seigneur du bourg d'Arles?

Les désignations professionnelles, telles qu'elles sont énoncées dans les registres, apparaissent comme un critère pratique d'identification. Nous verrons, finalement, qu'elles n'offrent qu'un niveau élémentaire et très insuffisant, sinon trompeur, d'analyse des rapports entre élites rurales et industrie. Il faut néanmoins en passer par leur crible pour, dans un second temps, mieux en critiquer l'usage. Plus

3. Sur la notion de « district industriel » et son application au Vallespir : Verna 2012. Pour une réflexion sur cette notion : Belfanti à paraître. Sur les circulations techniques et leur apport à la construction de l'espace économique, Hilaire Pérez – Verna 2006.

4. Tous les registres de notaires du Vallespir et du Conflent des XIV^e et XV^e siècles ont été dépouillés et de nombreux sondages ont été conduits dans les registres de la Procuration

royale. Pour une présentation des sources et de la démarche biographique qui leur a été appliquée, se reporter à Verna 2012; Verna à paraître.

5. En effet, la désignation de ces fonctions et le nombre d'individus qui les assument chaque année sont déduits des contrats notariés et des déclarations des parties lorsqu'elles précisent leurs professions et leurs fonctions dans le cadre d'affaires relevant de la communauté.

d'un quart des consuls sont des artisans (25,6%, dont 10 forgerons sur un total de 20 artisans); on dénombre, ensuite, par ordre décroissant 6 pareurs, c'est-à-dire des marchands qui assurent également les finitions des draps avant leur commercialisation (soit 7,6%); 6 marchands (*idem*); 5 bouchers (6,4%); 5 commerçants au détail (épiciers et tendeurs); 2 apothicaires, 2 notaires, 2 hôteliers, 2 brassiers et 1 prêtre. Vingt-sept individus, soit 34% du total demeurent sans aucune désignation professionnelle (fig. 2).

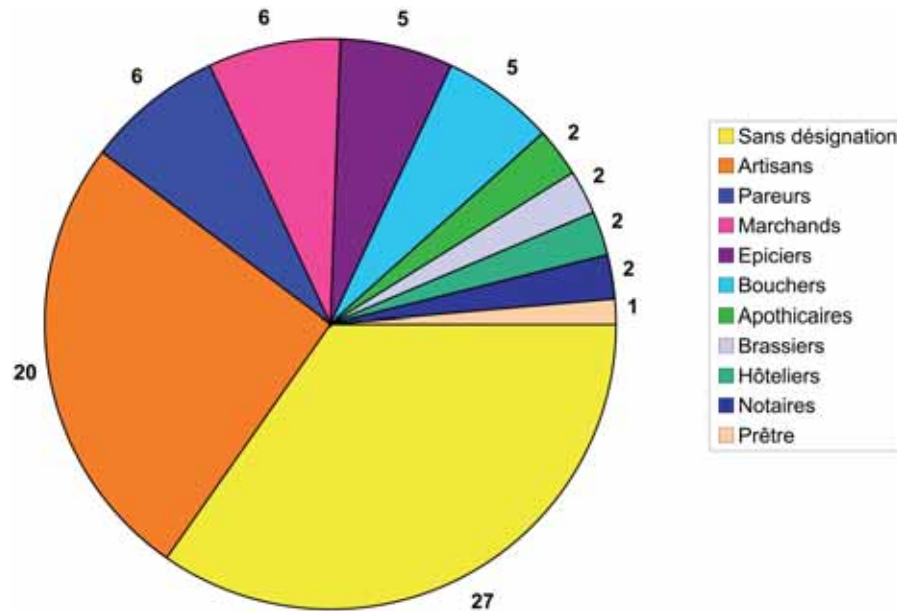


Fig. 2 - Répartition des désignations professionnelles des consuls d'Arles (en nombre d'individus - 1^{er} moitié du XV^e siècle).

Quant aux procureurs et syndics, dont il faut rappeler que leur nombre est dérisoire, (soit 24 individus repérés) leur répartition professionnelle diffère de celle des conseillers (fig. 3 et 4).

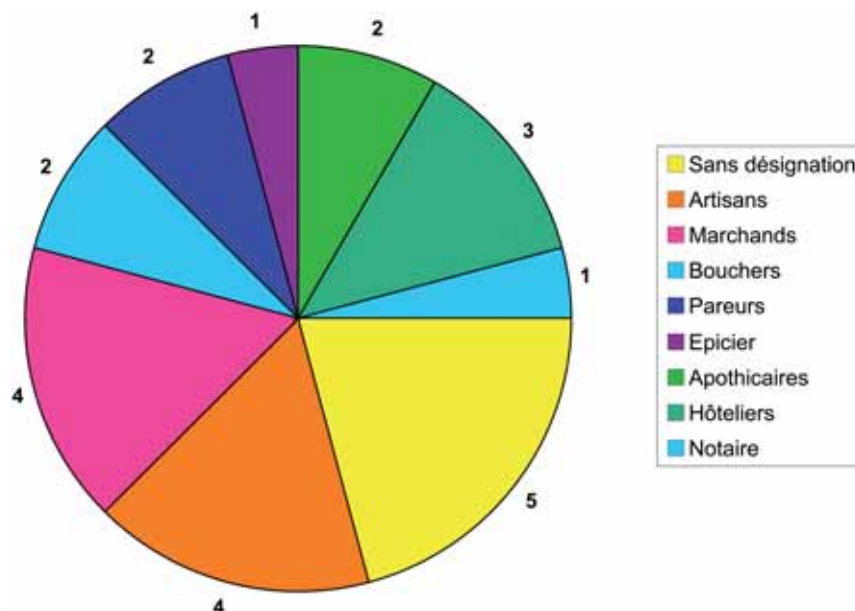


Fig. 3 - Répartition des désignations professionnelles des procureurs et syndics d'Arles (en nombre d'individus - 1^{ère} moitié du XV^e siècle).

NOM	NOMINATION (NOMBRE)	DÉSIGNATIONS PROFESSIONNELLES	NOMBRE D'ACTES
Bartomeu Aygabella	1	marchand	152
Ramon Aygabella	1	marchand	51
Urba Aygabella	1	apothicaire	129
Berenguer Baiuli	2	forgeron	46
Bartomeu Balmes	1 (et bayle)	forgeron	65
Pere Bardina	1	tisserand	50
Ramon Bochabrella	1 (et clavaire)	épicier et tendeur	69
Bartomeu Carrera	3	boucher	64
Pere Colomina	1	apothicaire	92
Domingo Comelles	1	s. d.	62
Antonì Corona	1	hôtelier	42
Mateu Corona	2	hôtelier	20
Ramon Corona	4 (et lieutenant du bayle)	s. d.	81
Ramon Doliús	1	s. d.	30
Joan Gerau	1	cordonnier	34
Joan Germa	3	notaire	105
Pere Lobet	1	hôtelier	26
Berenguer Maurini	1	pareur	37
Pere Noelli	2, clavaire, bayle	marchand	132
Jaume Perer	1 (et bayle)	pareur	86
Guillem Puig	1	s. d.	13
Pere Puig	1	s. d.	33
Berenguer Prot	2	marchand	8
Guillem Torrent	2	boucher	168

s.d. : sans dénomination

Fig. 4 - Les procureurs et syndics d'Arles (1^{ère} moitié du XV^e siècle/classement par ordre alphabétique).

Prêtre et brassiers ont disparu; le nombre d'individus ne profitant d'aucune désignation professionnelle s'est considérablement réduit (de 34% à 20%, soit de 27 individus à 5). Ce silence des sources correspond à trois situations distinctes que je peux d'autant mieux apprécier dans le contexte du bourg d'Arles qu'il est possible d'établir la biographie, certes plus ou moins étoffée, de la majorité des habitants repérés. Parmi les individus pour lesquels on ne dispose d'aucune mention de profession, un premier groupe est caractérisé par la faiblesse globale des informations biographiques récoltées, qu'il convient de rapporter à la perte des registres notariés; pour les individus les plus puissants, par ailleurs bien éclairés par la documentation conservée, cette absence d'information correspond au fait qu'il n'était sans doute pas nécessaire de préciser leur profession, ces hommes étant identifiables et reconnus à l'échelle de la communauté; à l'opposé, la modestie de certains individus explique qu'ils soient demeurés en marge de l'identification sociale et professionnelle par incapacité économique à s'inscrire dans un métier et dans la confrérie qui lui est associée alors même que la documentation notariée permet pourtant de les repérer. Les cinq syndics pour lesquels aucune désignation professionnelle n'a été conservée relèvent des deux premières situations. Trois d'entre eux demeurent inconnus; les deux autres sont les membres de familles puissantes à l'échelle du bourg : les Comelles (dans ce cas, Domingo Comelles) et les Corona (Ramon Corona). Il faut aussi s'interroger sur la remarquable baisse du nombre

des artisans, de 20 parmi les conseillers à 4 pour les procureurs et syndics, c'est-à-dire de 25,6% des conseillers à 16% des procureurs et syndics. Cette interrogation est également une façon d'ouvrir la réflexion aux relations entre élites rurales et industrie et, en particulier, de réactiver la différence entre artisanat et industrie en précisant la place de chacun des quatre syndics concernés dans le processus de production, ce que permet la reconstitution de leur biographie.

Les quatre syndics que leur désignation professionnelle associe à une activité artisanale (un cordonnier, un tisserand et deux forgerons) disposent, en effet, d'une place tout à fait particulière dans le processus de production et sortent du lot commun des autres individus qui, dans le bourg d'Arles, portent la même désignation professionnelle qu'eux. L'examen de leur situation permettra d'interroger le sens que l'historien est en mesure d'attribuer aux désignations professionnelles, tout en distinguant l'artisanat de l'industrie. J'insisterai sur deux d'entre eux : Joan Gerou et Pere Bardina. Sur les 31 cordonniers répertoriés à Arles, Joan Gerou est l'un des rares à avoir laissé suffisamment de témoignages pour que l'on puisse se pencher sur son activité productive alors que le travail du cuir au Moyen Âge est, en général, difficile à cerner. Sans doute cet éclairage est-il dû, en partie, à son affiliation à des familles de notables sur lesquelles nous reviendrons : les Noelli et les Aygabella. Joan Gerou est, en effet, marié à la sœur du riche marchand Pere Noelli ; il est aussi le neveu de Bartomeu Aygabella, marchand lui aussi, tous deux syndics comme lui. Joan Gerou est cordonnier et il fabrique des chaussures, mais il les fabrique en quantité et équipe les forgeurs des environs pour lesquels les souliers se comptent en plusieurs dizaines par commande. Joan Gerou s'approvisionne d'ailleurs en cuir sur place mais également auprès de corroyeurs de Perpignan et de Gérone. Pere Bardina, quant à lui, s'il est tisserand, occupe également une place particulière parmi les 26 tisserands dénombrés à Arles. Il est, d'ailleurs, le seul qui ait laissé des témoignages au-delà d'un nom associé à une activité. Son mariage est déjà hors du commun pour un tisserand d'Arles : sa femme est originaire de Perpignan où elle dispose de deux maisons pour un actif global de plus de 80 livres. Pere Bardina est en relation étroite avec son gendre, Mauri Dur teinturier, avec lequel il travaille. Mauri Dur est le seul teinturier qui ne soit pas un simple exécutant technique puisqu'il détient des parts de sociétés dans différentes teintureries. Il élargit ses investissements à d'autres étapes de la préparation du drap, dispose de tirants et fait l'acquisition d'un moulin foulon. Son activité le porte également vers le tissage en compagnie de son beau-père, Pere Bardina, qu'il associe à ses affaires.

Pour les autres procureurs et syndics qui ne sont ni sans profession, ni artisans, la classification par désignation professionnelle doit être recomposée pour gagner en clarté. Rien de très original que de souligner la présence d'individus pour lesquels le commerce et les échanges occupent une place majeure dans leur domaine de compétences professionnelles (qu'il s'agisse de marchands, de pareurs, de tendeurs, ou même d'hôteliers et de bouchers) ou dont l'activité suppose une maîtrise de savoirs particuliers (c'est le cas des apothicaires et des notaires). Soulignons, pour finir, la présence de trois bouchers parmi les 24 syndics repérés, un groupe dont la situation tant sociale que professionnelle mérite que l'on s'y attarde ultérieurement.

Ces 24 individus constituent indéniablement une partie des élites rurales. Ils peuvent être désignés plus spécifiquement comme des notables : riches, du moins à la mesure de leur communauté ; se livrant à des activités qui les enrichissent ; membres de familles influentes et assumant un rôle qui fait d'eux les représentants de la dite communauté, ils disposent des caractéristiques courantes attribuées à la notabilité. À partir de leurs cas, il est possible d'élargir le cercle en enquêtant sur les membres de leurs familles, sur leurs amitiés, leurs réseaux et, ainsi, de mieux circonscrire la notabilité rurale dans ses diverses composantes. Cette démarche fait apparaître deux catégories de familles et plusieurs cercles de notabilité, liés les uns aux autres mais néanmoins bien distincts les uns des autres.

Un premier groupe est caractérisé par un grand décalage entre l'individu repéré au titre de sa charge de syndic et tous ceux qui portent le même patronyme que lui, sans que nous puissions établir systématiquement la filiation qui demeure parfois hypothétique. Même si cet isolement peut résulter du caractère non exhaustif des sources, il semble que l'individu concerné dispose d'une position originale. Il n'est pas inutile de signaler que cette situation concerne un forgeron et un boucher. L'homme isolé peut jouir d'une notoriété incontestable – ainsi Berenguer Baiuli (forgeron) est deux fois syndic ; Bartomeu

Carrera (boucher, marié à Catherine Romei, fille du forgeron Francisc Romei) 3 fois –, il n'en demeure pas moins que les autres individus portant le même patronyme qu'eux n'accèdent pas aux responsabilités qui ont été les leurs, ni même à la charge de conseillers et demeurent dans l'ombre. Ainsi, comme nous l'avions déjà noté préalablement, il semble bien qu'à l'exception de quelques individus, les familles d'artisans, auxquelles il faut associer celles des bouchers, se placent à la périphérie de la notabilité qui endosse les responsabilités collectives. À l'opposé, de grandes familles de notables s'imposent; elles abritent souvent plusieurs conseillers et syndics.

Elles sont au nombre de sept. Un premier cercle, véritable cœur de la notabilité arlésienne, est constitué des Noelli, des Perer, des Aygabella et des Comelles; un second cercle, des Corona, des Lobet et des Torrent. Toutes rassemblent de nombreux individus masculins, actifs durant la première moitié du XV^e siècle. On retrouve, et sans surprise, les caractéristiques notoires des élites rurales : taille des familles et stratégies économiques de pouvoir. Il n'est pas dans mon propos de décrire ici l'ascension plus ou moins ancienne de ces familles, ni les modalités de cette ascension, ni leur assise sociale et économique dont nous reprendrons, en partie, l'examen par le biais de l'industrie. Je souhaiterais insister sur le fait que la notabilité de ces familles, repérée à partir des responsabilités collectives qu'elles endossent, s'enrichit d'autres critères : la détention et l'achat d'une *baiulia* rurale, même si le *baiulus* n'a plus la même puissance au XV^e siècle qu'au XII^e; la capacité à s'extraire de la communauté rurale grâce aux relations établies à Perpignan où se nouent réseaux familial et professionnel et, enfin, la participation à la confrérie de saint Abdon et saint Sennen, qui marque les individus qui en sont membres du sceau distinctif de la notabilité. Toutes ces familles offrent, en outre, des témoignages de leur fortune, certes par petites touches, car jamais la fortune d'un individu ou d'une famille ne peut être saisie globalement, ni *a fortiori* mesurée. Or, et à des titres divers, les sept familles disposent d'intérêts dans l'industrie. L'examen de cinq d'entre elles à partir de la reconstitution du réseau social d'un de leurs membres, celui qui apparaît comme le mieux éclairé par la documentation notariée, permet d'exposer la combinaison des critères qui définissent la notabilité rurale et de cerner la place qu'occupe l'industrie dans ce lacis d'intérêts.

Commençons pas les Noelli, membres du premier cercle. Ils sont nombreux et l'on dénombre au moins dix individus masculins portant ce patronyme et actifs à Arles-sur-Tech au cours de la première moitié du XV^e siècle. Pere Noelli est le plus intéressant d'entre eux (fig. 5) : procureur et syndic, clavaire, bayle, membre de la confrérie de saint Abdon et saint Sennen, il est marchand et vend ses draps jusqu'à Barcelone.

PERE NOELLI MARCHAND Syndic, clavaire, bayle, membre de la confrérie de Saint Abdon, Réseau 330 personnes (ses 10 premiers contacts en nombre d'actes)
27 actes : Guillem Torrent, boucher (syndic)
19 actes : Ramon Bochabrella, tendeur (syndic)
18 actes : Bartomeu Aygabella, marchand (syndic)
18 actes : Ramon Corona, s.d. (syndic)
16 actes : Pere Colomina, apothicaire (syndic)
12 actes : Ramon Aygabella, marchand (syndic)
12 actes : Urbà Aygabella, apothicaire (syndic)
10 actes : Bartomeu Carrera, boucher (syndic)
10 actes : Jaume Perer, pareur (syndic)
10 actes : Bernat de Volono (seigneur, bayle de l'Abbaye)

Fig. 5 - Pere Noelli et son réseau.

Ses affaires ne se limitent pas au commerce des draps. Fermier de la Barre, rentier de l'abbaye, il est aussi parmi ceux qui investissent dans les teintureries. Il dispose également d'une forte influence sur le marché du fer. Si nous isolons les 10 individus avec lesquels il entretient les plus nombreuses relations, quelle qu'en soit la nature, quatre d'entre eux sont en affaires avec lui dans le domaine de la teinturerie ou de la sidérurgie. Neuf sont syndics et sept sont membres des sept grandes familles. Son réseau est donc constitué des hommes importants du bourg où ses relations sont principalement inscrites et où il conduit ses affaires (seul Bernat de Volono n'est pas domicilié à Arles). Pere Noelli est donc emblématique du notable arlésien.

Les Perer à présent, eux aussi membres du premier cercle. Les Perer sont paraires. Quatre Perer se distinguent au titre de leurs responsabilités à la tête de l'université d'Arles : Bartomeu, Antoni, Arnau et Jaume Perer. Le plus important d'entre eux est incontestablement ce dernier. C'est pourquoi je m'arrêterai un moment sur son cas (fig. 6).

JAUME PERER PAREUR
Syndic, bayle, procureur du seigneur de Corsavy, administrateur des biens de Saint-Michel-de-Cuxa Réseau : 245 individus (ses 10 premiers contacts en nombre d'actes)
39 actes : Guillem Torrent, boucher (syndic)
22 actes : Ramon Corona, s. d. (syndic)
19 actes : Berenguer Branya, boucher
17 actes : Pere Colomina, apothicaire (syndic)
15 actes : Ramon Bochabrella, tendeur (syndic)
15 actes : Joan Castaneda, tendeur
14 actes : Bartomeu Aygabella, marchand (syndic)
14 actes : Pere Bardina, tisserand (syndic)
12 actes : Bartomeu Carrera, boucher (syndic)
12 actes : Domingo Comelles, s.d. (syndic)

Fig. 6 – Jaume Perer et son réseau.

Cet homme gère ses affaires jusqu'à Barcelone où il vend régulièrement des draps et dispose, également, d'un relais local à Arles en la personne des tendeurs de la famille Perer. Les insignes de sa notoriété sont nombreux. Jaume Perer est bayle d'Arles à partir de 1413. Il est le procureur attitré et gère le patrimoine du *domicellus* (écuyer, damoiseau) Ca Maso, seigneur de Corsavy et de Montbolo. Il est surtout administrateur des biens de l'abbaye Saint-Michel-de-Cuxa. Il a épousé la fille d'un pareur de Perpignan et toute son activité professionnelle est tournée vers la vente de draps et la constitution de sociétés de teinturerie. C'est à ce titre que des revendeurs (tendeurs et même bouchers) ou des producteurs de draps (tisserands) apparaissent parmi ses contacts les plus nombreux qui sont socialement plus diversifiés que ceux de Pere Noelli mais néanmoins tous inscrits à Arles.

Les Torrent sont représentatifs du groupe spécifique que constituent les bouchers à l'intérieur de la notabilité arlésienne, c'est-à-dire des intermédiaires entre les notables et les autres, une des principales caractéristiques des familles que j'ai désignées comme «du second cercle». Au cours de la première moitié du XV^e siècle, le plus connu d'entre eux est Guillem Torrent, boucher, certes deux fois syndic et procureur du seigneur de Cabrench, mais dont les marques de notabilité, au moins celles conservées par les sources écrites, s'arrêtent là (fig. 7).

GUILLEM TORRENT BOUCHER Deux fois syndic, procureur du seigneur de Cabrench, Réseau : 322 individus (ses 10 premiers contacts en nombre d'actes)
39 actes : Jaume Perer, pareur (syndic)
29 actes : Ramon Corona, s.d. (syndic)
27 actes : Pere Noelli, marchand (syndic)
26 actes : Bartomeu Aygabella marchand (syndic)
25 actes : Ramon Bochabrella, tendeur (syndic)
25 actes : Joan Castaneda, tendeur (syndic)
23 actes : Berenguer Branya, boucher
20 actes : Pere Colomina, apothicaire (syndic)
17 actes : Bartomeu Carrera, boucher (syndic)
17 actes : Antoni Massani, boucher

Fig. 7 - Guillem Torrent et son réseau.

Son fils Francesc, désigné comme paraire, est marié avec une des filles du marchand Pere Noelli. Guillem Torrent et Pere Noelli sont souvent en affaires et se retrouvent associés dans le domaine de la teinturerie et du commerce du fer, dont il faut rappeler qu'il s'agit de deux grandes activités industrielles d'Arles, ouvertes à l'exportation. Guillem Torrent est sans aucun doute le chef de file des bouchers dont, comme nous le verrons, la présence dans le domaine de l'industrie est décisive à l'échelle du bourg mais qui ne s'inscrivent pas dans le premier cercle des notables même si, dans le cas du fils de Guillem Torrent, l'ascension est incontestablement en cours : l'homme, qualifié de paraire, a contracté un beau mariage. Guillem Torrent, son père, est encore à la frange.

Je terminerai cet examen en associant les deux grandes familles Aygabella et Comelles du fait des affaires et de l'amitié qui lient deux de leurs membres Urbà Aygabella et Pere Comelles, chacun d'entre eux occupant, en outre, une place singulière au sein de leur groupe. Les Aygabella, d'abord. Ils rassemblent six individus de sexe masculin, comptent trois syndics (l'un marchand, l'autre tendeur [marchand au détail], le dernier est apothicaire) et un consul, Pere, par ailleurs collecteur des aides. La famille est représentée par un de ses membres à la confrérie de saint Abdon et saint Sennen (Ramon Aygabella). Deux des syndics, Urbà et Bartomeu Aygabella, sont très présents dans l'industrie du bourg, mais selon des stratégies différentes. Seule l'expérience originale d'Urbà dans le domaine de l'exploitation métallurgique nous retiendra pour le moment, à partir de l'examen de son réseau (fig. 8).

URBÀ AYGABELLA APOTHICAIRE Syndic, Réseau 338 individus (ses 10 premiers contacts en nombre d'actes)
13 actes : Julien de la Sacca, forgeron basque
12 actes : Pere Comelles, boucher puis marchand
12 actes : Joan Germa, notaire (syndic)
12 actes : Pere Noelli, marchand (syndic)
12 actes : Joan Rossini, pareur (conseiller)
7 actes : Ramon Aygabella, tendeur (syndic)
7 actes : Bartomeu Carrera, boucher (syndic)
7 actes : Mateu Corona, hôtelier (syndic)
7 actes : Bartomeu Balmes, forgeron (syndic)

Fig. 8 - Urbà Aygabella et son réseau.

Celui-ci, étoffé et très diversifié, rend compte de son activité professionnelle et de son statut d'entrepreneur : l'homme, que les actes notariés désignent comme un apothicaire, est en effet à la tête d'une forge de réduction et se livre à l'exploitation du minerai argentifère. C'est avec Pere Candell, un des notaires d'Arles, qu'il gère la mouline de Léca et c'est dans cet atelier qu'il recrute et travaille avec les forgeurs basques, dont Julien de la Sacca qui est son interlocuteur le plus présent dans les sources écrites⁷. Il convient de souligner que le forgeur Julien de la Sacca est l'individu que les actes notariés restituent comme le premier contact d'Urbà Aygabella, mais qu'il ne l'est qu'avec 13 actes alors que la même situation dans les réseaux de Pere Noelli, Jaume Perer et Guillem Torrent (1^{er} rang) correspond à un nombre d'actes beaucoup plus élevé, de 27 à 39. La position d'entrepreneur d'Urbà explique la qualité beaucoup plus cosmopolite de son réseau, en comparaison de ceux des autres syndics du bourg; sans doute explique-t-elle aussi que ce réseau, le plus étoffé que j'ai pu reconstituer, avec 338 individus, soit aussi le plus dispersé et se caractérise par la relative faiblesse du nombre d'actes conservés pour chaque contact.

Cette forme de répartition se retrouve dans le réseau de Pere Comelles. La famille Comelles est l'une des mieux connues du bourg d'Arles. Elle ne compte pourtant qu'un seul syndic : Domingo Comelles qui demeure en retrait dans la documentation par rapport à d'autres membres de sa famille, sans doute parce qu'il est décédé dès 1418. S'il est le seul Comelles pour lequel nous soyons assuré d'une participation à la gestion des affaires du bourg, les autres sont par ailleurs très actifs dans l'économie du Vallespir et même au-delà. Déjà, Domingo Comelles arrentait auprès de la Couronne les grands pasquiers et les thermes de Corsavy, deux sources de revenus majeures. Son activité est pourtant dépassée par celle de Pere Comelles, associé à deux de ses fils, Pere le Jeune et Antonì (fig. 9). Précisons que le troisième fils de Pere détient un bénéfice à la cathédrale Saint-Jean de Perpignan et succède en cela à son oncle.

PERE COMELLES BOUCHER PUIS MARCHAND Bayle, subvicaire du Vallespir, seigneur de Saint-Martial, membre de la confrérie de Saint-Abdon, Réseau : 310 individus (ses 10 premiers contacts en nombre d'actes)
17 actes : Urbà Aygabella, apothicaire (syndic)
7 actes : Ramon Aygabella, tendeur (syndic)
7 actes : Pere de Villaplana, s.d. (conseiller)
6 actes : Joan Comelles, notaire (fils de Pere)
6 actes : Pere Comelles le Jeune, pareur (fils ...)
6 actes : Mauri Dur, teinturier
6 actes : Guillem Torrent, boucher (syndic)
5 actes : Bernat Albert, Gouverneur du comté
5 actes : Ramon Dolius, s.d. (syndic)
4 actes : Bernat Ludreria, forgeron

Fig. 9 – Pere Comelles et son réseau.

Le dernier fils de Pere est Joan Comelles. Il est l'un des notaires d'Arles et officie également à Céret et à Prats-de-Mollo en tant que notaire royal. Il est marié à la fille d'un marchand de Perpignan, en affaires de longue date avec son père. Pere Comelles, désigné comme boucher et comme marchand, est à la fois exceptionnellement éclairé par les sources et peu présent dans les réseaux des syndics, tels que nous avons pu les reconstituer. Effectivement, seul Urbà Aygabella compte Pere Comelles parmi ses principaux contacts. Cette situation est assez étonnante et peut d'ailleurs tenir à la qualité inégale de la

documentation conservée. Elle n'en demeure pas moins source d'interrogations. Même si les sources ne nous montrent jamais Pere occupé sur un étal de boucherie, il est pourtant membre actif de la confrérie des bouchers, tout en étant également désigné comme marchand et membre de la prestigieuse confrérie de saint Abdon et saint Sennen, un lieu où la Boucherie n'a pas sa place. Pere dispose de charges qui le désigne comme un des représentants de la Couronne : bayle de Prats-de-Mollo (seigneurie royale) après l'avoir été de Millas, il est également subvicaire des Bains et du Vallespir. Les activités qu'il déploie, et qui sont à l'origine de sa réussite sinon de sa fortune, sont multiples : commerce au détail de toute sorte de produits, du bétail, aux céréales et au fer, il pratique également le prêt selon des modalités très diversifiées qui intègrent l'avance sur récolte et le lie tout autant à des débiteurs modestes que la documentation n'éclaire qu'une seule fois qu'à l'abbaye d'Arles. Pere Comelles est également rentier du roi. Il ajoute l'industrie à ce panel et, en particulier, l'exploitation des métaux précieux qui le met à nouveau en contact avec la Couronne. Son réseau rend d'ailleurs compte de l'originalité de sa position. Ainsi, ses principaux interlocuteurs ne se trouvent pas à Arles. Par ailleurs, aucun d'entre eux n'a de position privilégiée dans le bourg : Pere Noelli et Jaume Perer, deux grandes figures de la notabilité arlésienne, en sont absents. La dispersion géographique de ses contacts correspond à l'espace où il déploie ses activités et à sa capacité à s'extraire du bourg. On note, en particulier, ses relations avec Bernat Albert, gouverneur du comté de Roussillon qui est son interlocuteur au titre des mines d'argent dont il est l'inventeur et l'exploitant. Les relais familiaux dont il dispose à Perpignan en sont une autre illustration. Le titre de « Vénérable » et le statut de *dominus* de Saint-Martial, qu'il endosse à la fin de sa vie, couronnent sa réussite. Incontestablement, Pere Comelles a une trajectoire tout à fait originale. Nous y reviendrons au titre de son activité d'entrepreneur.

Si nous récapitulons les données dont nous disposons sur les notables du bourg d'Arles et que nous recentrons notre enquête sur les rapports entre élites rurales et industrie, il apparaît clairement que les familles les plus puissantes et les plus riches du bourg, celles qui gèrent les intérêts de la communauté, qui sont en capacité d'obtenir et d'acheter les charges de *battle*, celles dont les membres se retrouvent dans la prestigieuse confrérie de saint Abdon et saint Sennen et dont les filiations et les affaires se croisent et sont très densément reliées les unes aux autres, en bref, celles que nous avons définies plus précisément comme familles de notables, participent toutes et à divers titres à l'activité industrielle qu'abrite le bourg d'Arles. D'autres franges des élites rurales seraient-elles également concernées par cette activité ?

La question se pose de façon particulière pour le monastère d'Arles. Au XII^e siècle, l'abbaye d'Arles était une des rares abbayes bénédictines des Pyrénées au Languedoc à se lancer dans l'exploitation argentifère⁸. Par manque de sources, on ignore tout des choix industriels de l'abbaye en cette fin du Moyen Âge et même si choix il y eut. Il convient, néanmoins, de pointer le cas de certains clercs, que leurs patronymes ne permettent pas d'associer aux familles des notables du bourg, qui apparaissent comme membres de la confrérie de saint Abdon et saint Sennen ou à la tête de l'Hôpital des pauvres et occupent, à ce titre, une place importante dans le développement de l'industrie locale, en particulier dans le cadre de son financement – nous y reviendrons. Une chose est claire au demeurant : la petite aristocratie est étrangère à l'activité industrielle. Certes, Arnau de Volono, fils de Bernat de Volono, bayle d'Arles et *domicelius*, est désigné comme gardien des mines d'argent d'Arles, par décision royale. Cette charge, par ailleurs endossée par certains membres de la notabilité locale, est le seul lien que la documentation notariée restitue entre petite aristocratie et industrie. Un résultat bien mince et qui contraste avec l'activité déployée par la notabilité rurale.

Si dans le bourg d'Arles-sur-Tech, notables et industries sont liés, les formes que prend l'investissement personnel et financier des individus dans ce secteur de production sont diversifiées. C'est encore une fois à l'échelle de l'individu et grâce à la reconstitution de biographies que l'historien peut restituer des choix différents. S'il apparaît impossible de mesurer la part qu'occupe l'industrie dans la fortune des notables, il est, au contraire, possible d'examiner quels intérêts certains hommes, sur le

8. Verna 1991.

patrimoine desquels on dispose de quelques certitudes, accordent à l'industrie et quelles sont les activités qu'ils déploient dans ce domaine de production. Déjà, l'examen des critères de notabilité opéré à partir de cinq biographies (celles de Pere Noelli, Jaume Perer, Guillem Torrent, Urbà Aygabella et Pere Comelles) a permis de mettre en évidence plusieurs rapports à l'industrie. Les situations peuvent se résumer à trois cas de figure autour desquelles s'articulera la démonstration. Un groupe d'hommes à l'identité professionnelle clairement identifiable par les sources, il s'agit des bouchers, déploie son activité comme intermédiaire de l'industrie. Très actifs, les bouchers réussissent à contrôler le marché des matières premières et celui de certains produits semi-finis, écoulés par les industries d'Arles. Plus largement, le financement de l'industrie par l'achat de parts de sociétés ou par le prêt est une activité qui intéresse toute la notabilité et, en particulier, les membres des sept grandes familles. Marchands, paraires, notaires, apothicaires, tendeurs et hôteliers placent leurs capitaux dans la teinturerie et la production de fer. Enfin, certains individus peuvent être qualifiés d'entrepreneurs car leur investissement dans l'industrie ne se limite pas à y placer une part de leurs capitaux : ces hommes gèrent des ateliers et des sociétés et sont présents dans leurs forges ou sur le carreau de leurs mines. C'est le cas de l'apothicaire Urbà Aygabella et de son compère Pere Comelles qui, comme nous avons pu le noter à partir de l'examen de leur réseau respectif, occupent une place singulière dans la notabilité du bourg d'Arles.

LES BOUCHERS, L'ÉLEVAGE ET L'INDUSTRIE

Parmi les familles de bouchers, seule celle des Torrent a réussi à se hisser durablement dans le cercle très prisé et très sélectif des syndics, tout en conservant son identité professionnelle. La situation particulière des bouchers mérite que l'on s'y attarde un moment. Ils sont neuf à être comptabilisés à partir des registres notariés conservés : neuf dont deux demeurent dans l'ombre (Antonì Massa et Antonì Buach, fig. 10). Les autres sont bien présents.

NOM	NOMBRE TOTAL D'ACTES	PÉRIODE D'ACTIVITÉ
Branya Berenguer	117	1405 – 1445
Branya Francesc	21	1406 – 1446
Buach Antonì jr.	8	1406 – 1448
Carrera Bartomeu	43	1405 – 1446
Comelles Pere	125	1405 – 1448
Massa Antonì	7	1444 – 1448
Massani Antonì	51	1406 – 1420
Podii (Puig) Pere	32	1405 – 1442
Torrent Guillem	145	1405 – 1446

Fig. 10 – Les bouchers d'Arles (1405-1448).

Les bouchers apparaissent, tout à la fois, comme des hommes puissants et à la périphérie de la notabilité d'Arles, en particulier à la périphérie du cercle des syndics. J'ai déjà souligné combien d'autres bouchers que les Torrent pouvaient participer à la gestion du bourg et être appelés plusieurs fois aux responsabilités, sans pour autant que la famille du dit individu s'impose dans la documentation. Il en est ainsi de Bartomeu Carrera, syndic de 1412 à 1417, ou bien de Berenguer Branya, conseiller de 1404 à 1407. De même, la situation de Pere Comelles est particulière. Certes, les Comelles sont incontestablement une grande famille, pour autant l'homme le plus puissant de la famille, au moins à partir de l'indicateur que constituent les actes notariés conservés, c'est-à-dire Pere Comelles, désigné comme boucher et marchand

mais dont nous verrons qu'il est aussi entrepreneur minier, n'apparaît jamais au titre d'une responsabilité collective, qu'il s'agisse de conseiller ou bien de procureur et syndic.

Or ces hommes, du fait de leur activité de boucherie, occupent une place centrale comme intermédiaires dans le secteur de l'industrie, qu'il s'agisse de fournir des matières premières ou bien d'écouler des produits. L'un d'entre eux, Berenguer Branya, illustre la diversité des activités conduites par les bouchers tout en n'ayant pas l'étoffe de Guillem Torrent. Acheter du bétail, l'engraisser, en particulier sur les grands pâturages de Corsavy, gager des bergers pour garder les bêtes, conclure des gazailles, acheter des prairies, parfois les enclore, et en organiser l'irrigation, le tout couronné par l'affermage des aides sur la viande sont les activités lucratives auxquelles se livre couramment Berenguer Branya. Mais, avec d'autres bouchers, il fournit également la laine aux marchands, aux pareurs et à des tisserands, le cuir aux corroyeurs et aux tailleurs, le suif aux épiciers : rien de surprenant à cela, non plus. Le domaine d'intervention des bouchers dépasse néanmoins les matières premières qu'ils détiennent du fait de leur activité d'éleveurs : ils sont également actifs dans le domaine du fer et participent ainsi à la distribution des produits d'une des industries majeures d'Arles, associés à d'autres membres de la notabilité.

Deux marchés du fer sont à distinguer à Arles : un marché de gros et un marché au détail⁹. Le marché de gros s'organise autour de sept acheteurs au point que le prix de référence du fer, assimilé au juste prix, est désigné par le nom de l'un d'entre eux : Pere Noelli. Celui-ci travaille en étroite association avec le boucher Guillem Torrent, l'apothicaire Pere Colomina et le tendeur Joan Castaneda. C'est souvent ensemble que ces quatre individus concluent des contrats. À ces principaux acheteurs s'ajoutent trois autres individus dont deux bouchers, Antoni Massani et Berenguer Branya. Tous ces hommes s'approvisionnent en fer directement auprès des moulins des alentours et jusqu'en Conflent. Ils passent des commandes pouvant dépasser 100 quintaux. Un élément important à souligner, et sur lequel nous reviendrons, doit être énoncé dès à présent : le contrat de vente conclu entre les acheteurs et les forgers est souvent un contrat de vente anticipée, bien connu dans le domaine des produits agricoles. Ce type de contrat permet une avance en numéraire aux forgers et, pour l'acheteur, il offre l'assurance d'avoir le produit de son choix au prix le plus bas du marché, ce qui est le cas pour le fer du Vallespir¹⁰. On retrouve une partie de ces hommes sur le marché au détail.

Ce marché est très différent. La qualité du métal y est simplement désignée par le terme *ferrum*. Les échanges portent sur des quantités beaucoup plus faibles, toujours inférieures à 15 quintaux et sont, en outre, dispersés entre un nombre important de vendeurs. Dans ce contexte, Pere Noelli s'efface même si certains de ses associés peuvent se livrer régulièrement au commerce de détail, en particulier les bouchers Guillem Torrent et Berenguer Branya. Tous trois sont entourés de seize individus dont la situation sociale est très hétérogène. La majorité d'entre eux ne font pas partie de la notabilité et rassemble des forgers, des forgers, deux prêtres, des cordonniers et des tendeurs. Les quantités et les sommes sont parfois dérisoires et les vendeurs très occasionnels. De l'élite rurale, on ne conserve, outre les trois individus précédemment cités autour desquels s'organise le marché de gros, que le marchand Bartomeu Aygabella, son neveu Urbà Aygabella l'apothicaire et Pere Comelles. Or Guillem Torrent, Berenguer Branya, Pere Comelles, auxquels s'ajoute Antoni Massani, moins connu que les trois précédents, sont tous désignés comme bouchers : comment expliquer la place prépondérante qu'ils occupent dans le commerce du fer quel que soit le niveau d'échanges ? Il est très probable qu'elle est en relation avec les liquidités dont ils disposent, liquidités en monnaie mais aussi liquidités en fer, car le fer est d'un usage particulier dans le haut Vallespir : il est un moyen de paiement. On a noté combien la sidérurgie était une activité maîtresse de l'industrie à Arles-sur-Tech : or, les forgers paient en majorité

9. Voir Verna 2009.

10. Ces modalités d'organisation du marché se perpétuent jusqu'au XIX^e siècle en Andorre : Cantelaube – Codina 2011.

les produits qui leur sont nécessaires, en particulier des produits alimentaires, leurs dettes et leurs amendes, avec du fer. Le fer est ainsi introduit dans les échanges courants. La place des bouchers résulte de leur situation d'intermédiaires, doublée de leurs capacités financières. Sur le marché en gros, quand ils achètent le fer, ils sont aptes à avancer le numéraire nécessaire aux forgers dans le cadre de ventes anticipées ce qui leur permet d'avoir accès aux meilleurs produits. Sur le marché au détail, quand ils vendent le fer, il est très probable qu'ils redistribuent également celui qu'ils ont reçu en paiement. Ces individus apparaissent donc comme des rouages privilégiés dans l'économie du bourg du fait de leur forte présence dans les secteurs économiques les plus lucratifs de la haute vallée de montagne, c'est-à-dire l'élevage, l'artisanat, l'industrie, et les échanges qui leur sont associés.

NOTABILITÉ ET PLACEMENTS FINANCIERS

Le cadre de production de l'industrie rurale est communément la société divisée en parts, chaque part correspondant, comme dans le cadre d'une société par actions, au capital détenu par ceux que les textes désignent à Arles comme *socii*. La documentation notariale permet d'approcher certaines de ces sociétés. L'une concerne la mouline de Léca, c'est-à-dire une forge hydraulique. Les parts de cette forge sont successivement entre les mains d'un notaire, puis d'un notaire et de l'apothicaire Urbà Aygabella. Le notaire Joan Germa, trois fois syndic d'Arles, détient, en effet, la mouline en 1416. Il en est même déclaré le *dominus* et exige de pouvoir exercer à ce titre la justice dans son atelier. En 1445, c'est un autre notaire, Pere Candell, officiant à Perpignan, ami et notaire de la famille Comelles, que les sources restituent comme co-proprétaire de l'atelier. Il est alors associé à l'apothicaire Urbà Aygabella pour la moitié du capital de la forge.

Les sociétés sur lesquelles les sources nous livrent davantage d'informations sont des teintureriers. Dans ce cas, pas plus que pour la forge de Léca, nous n'avons de données chiffrées sur la valeur des parts et le capital investi, mais nous pouvons saisir l'organisation des sociétés et, en particulier, examiner les conditions de leur constitution. Ainsi, dans un laps de temps très court, de 1405 à 1407, et exclusivement dans le bourg d'Arles, quatre sociétés de teinturerie sont montées, correspondant à trois ateliers distincts car l'un des ateliers, celui de la famille Dur, donne lieu à un renouvellement rapide des investisseurs, sous la forme de deux sociétés successives (fig. 11).

DATE	ATELIER	MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ <i>DEL TINT</i> ASSOCIÉE AU DIT ATELIER
1405	Teinturerie de la famille Dur, atelier situé dans le <i>barrio</i> , près du moulin bladier et disposant d'un ponton	Pere Colomina (apothicaire) Pere Noelli (marchand) Bartomeu Aygabella (marchand) Ramon Bochabrella (épicier/tendeur) Pere Almarich (pareur) Guillem et Mauri Dur (père et fils, teinturiers)
1406	Teinturerie (atelier) située à proximité de l'hôpital et du portail	Jaume Perer (pareur) Joan Germa (notaire)
1406	Teinturerie (atelier) située dans une maison de Pere Colomina, près d'un nouveau rech	Jaume Perer (pareur) Arnau Perer (pareur) Pere Roig (pareur) Ramon Aygabella (marchand)
1407	Teinturerie (atelier) de la famille Dur. Voir <i>supra</i>	Guillem Dur (père, teinturier) Mauri Dur (fils, teinturier, puis pareur) Guillem Torrent (boucher) Pere Bardina (tisserand et beau-père de Mauri Dur)

Fig. 11 - Sociétés de teinturerie et détenteurs de parts.

La majorité de ceux que l'on voit désignés comme associés limitent leur activité à l'investissement financier et ne gèrent pas l'entreprise. Cette situation est aussi constatée dans les nombreuses teinturerie de Céret et de Prats-de-Mollo. Dans ce contexte, le cas des sociétés organisées autour de la teinturerie de la famille Dur est original. Il est, en effet, très rare que des techniciens, ceux qui effectivement teignent les draps ou en surveillent l'exécution, soient aussi des associés comme le sont les deux teinturiers Guillem et Mauri Dur. Ce dernier contrôle peu à peu et à partir de la teinturerie paternelle toute la chaîne de production, du tissage à la teinture. La majorité des autres individus participant à ces sociétés sont membres de la notabilité d'Arles. Certains sont marchands, pratiquant leur activité à différentes échelles, de Pere Noelli et Bartomeu Aygabella, au plus modeste tendeur; d'autres sont pareurs, ils contrôlent la finition des draps et en organisent la vente, leur activité s'articulant donc autour des teinturerie. On compte pas moins de cinq pareurs parmi les associés des quatre sociétés de teinturerie dénombrées à Arles de 1405 à 1407. Des détenteurs de parts sont totalement détachés de l'activité textile, tant de la vente que de la production des draps; il en est ainsi de l'apothicaire Pere Colomina et du notaire Joan Germa qui détient également des parts dans la plus importante forge hydraulique de la haute vallée.

Cet intérêt financier s'accompagne-t-il également d'une activité de prêt? La réponse à une telle question est délicate car il est rare que, dans les reconnaissances de dettes, le motif du prêt soit spécifié. Il est ainsi très difficile de cerner les prêts pour entreprendre. Une nouvelle fois, l'approche des faits économiques par la reconstitution de biographies éclaire ponctuellement cette pratique. Seule l'importance de la somme délivrée, la connaissance des individus qui empruntent, celle du contexte de leurs affaires quand nous pouvons l'apprécier, l'intervention des co-emprunteurs, ou bien le soutien d'un réseau par la pratique de la fidéjussion, tous ces éléments, en résonance les uns avec les autres, permettent de supposer que la somme empruntée se portera vers l'industrie. Il apparaît ainsi que, sous la forme courante du *mutuum*, une partie de l'activité non agricole du bourg a pu être financée par la notabilité locale. Nous avons vu combien la pratique des ventes anticipées dans le domaine du fer permettait également aux producteurs de profiter d'une avance, en numéraire. Il s'agit là d'une première forme de prêt à l'industrie, mais elle n'est pas la seule.

Revenons au *mutuum* et tentons de décortiquer derrière les formules banales de reconnaissances de dettes, les mécanismes du prêt à entreprendre. L'étude de cas porte sur une des sociétés *del Tint*, celle créée initialement autour de Mauri Dur et de son père en 1405 et qui sera renouvelée en 1407. Cette société regroupe Bartomeu Aygabella (marchand), Pere Noelli (marchand), Pere Colomina (apothicaire), Ramon Bochabrella (tendeur), Pere Almarich (pareur), autour des teinturiers Guillem et Mauri Dur (fig. 11). Quelques jours après la création de la société, ces hommes que nous savons par ailleurs associés empruntent collectivement 85 livres. Ils se tournent alors vers le boucher Guillem Torrent, et c'est Pere Noelli qui se présente comme *principalus*. Le 10 mai 1405, ce sont à nouveau 27 livres que Guillem Torrent prête aux mêmes hommes, collégalement. La forme est toujours la même : il s'agit d'un *mutuum*, les sommes devant être remboursées dans l'année. Rien de surprenant dans cette échéance qui n'est pourtant pas si commune dans le contexte du Vallespir, la société *del Tint* ayant été conclue pour un an. Ce sont peut être ces sommes prêtées par Guillem Torrent qui aboutissent à sa prise de participation dans la seconde société *del Tint* conclue autour de la teinturerie des Dur, en 1407.

C'est encore cette même société *del Tint*, celle créée en 1407, qui nous permet d'approcher une troisième forme de financement : celle opérée par l'intermédiaire des confréries. La prestigieuse confrérie de saint Abdon et saint Sennen est alors au cœur des affaires. En 1407, comme nous l'avons vu, une nouvelle société *del Tint* est créée. Les membres en sont Guillem et Mauri Dur, Guillem Torrent et Pere Bardina. Au mois de mars, ils recourent au prêt, tous ensemble, et sans que l'acte ne mentionne le motif de ce prêt. Ils s'adressent alors à la confrérie de saint Abdon et saint Sennen dont on sait qu'elle réunit les notables d'Arles et, en particulier, des marchands et des pareurs. La somme est importante : 110 livres. Le nom et la situation des débiteurs, la date et le montant de la dette, sont autant d'indices que ce prêt est à l'origine de la création de la nouvelle société de teinturerie. On connaissait déjà la fonction économique et sociale des confréries et, en particulier, leur rôle dans le domaine de l'assurance

sociale et du soutien aux travailleurs frappés par le sort¹¹. L'examen des archives du Vallespir ajoute un autre usage à l'argent des institutions charitables : le prêt aux entrepreneurs. La confrérie de saint Abdon et saint Sennen débloque des sommes beaucoup plus importantes que l'Hôpital d'Arles qui, quant à lui, se cantonne davantage à l'aide aux habitants les plus déshérités. Elle répond assurément aux besoins financiers d'une partie de la notabilité. Le cas de la société *del Tint* permet ainsi de rétablir les relations étroites, en terme de réseau, entre ceux qui profitent des prêts et ceux qui les accordent. Il y a là une collusion d'intérêts, que les sources notariales mettent en lumière.

LES ENTREPRENEURS ET LES RISQUES DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

Je souhaiterais terminer cet examen des relations entre notabilité et industrie par le cas spécifique des entrepreneurs. J'ai déjà souligné l'originalité des réseaux sociaux de Pere Comelles et d'Urbà Aygabella, expression de leur activité d'entrepreneurs, puisque que l'on dénombre parmi leurs contacts les plus fréquents des hommes qu'ils côtoient dans le cadre de leurs entreprises, souvent étrangers au bourg et au Vallespir, pour certains modestes travailleurs, pour d'autres représentant du roi. Or, si les médiévistes se sont intéressés aux entrepreneurs urbains et à leur contrôle de l'industrie rurale, en particulier sous la forme du *verlagssystem*, il faut bien convenir que peu d'études sont consacrées spécifiquement aux entrepreneurs des campagnes¹². Les cas de Pere Comelles et d'Urbà Aygabella en sont d'autant plus éclairants.

À Arles-sur-Tech, seuls Pere Comelles et Urbà Aygabella peuvent être qualifiés d'entrepreneurs. Eux seuls, parmi les notables concernés par l'industrie, ne se limitent pas à participer au financement de sociétés, mais individuellement et en tant qu'associés, gèrent forge et entreprises minières, encadrant pratiquement la production. Urbà Aygabella est désigné comme apothicaire et Pere Comelles comme boucher et marchand. Jamais, pourtant, les sources notariées ne nous font voir Urbà Aygabella fabriquer ou vendre des médecines, tout occupé qu'il est à faire tourner sa forge hydraulique, recruter forgers et muletiers basques, gérer les approvisionnements en bois ou la réparation de la soufflerie, tout autant que les conflits internes qui opposent les travailleurs basques à ceux originaires d'Ariège¹³. Urbà est également associé à Pere Comelles et à ses fils dans le cadre d'une autre entreprise, celle de la mine d'argent dite d'En Comelles. C'est à ce titre que l'on retrouve ces deux hommes cités dans les actes de la Procuration royale car leur entreprise minière est à l'origine de la reprise de l'extraction de l'argent en Roussillon, à partir de 1425.

Forge et exploitation argentifère sont par ailleurs très intéressantes du point de vue technique, car toute deux innovantes. J'ai déjà fait allusion à la forge hydraulique de Léca, située sur le versant sud du mont Canigou, non loin d'Arles. Elle est la première mouline où la soufflerie hydraulique est clairement attestée, au début du XV^e siècle¹⁴. Il faudrait ajouter à cette mesure de la modernité technique en milieu rural, la *fusina*, un atelier de traitement des minerais polymétalliques, à la fois cuivre et plomb argentifères, qui est associée à la mine des Comelles et localisée sur le territoire de Montbolo. Elle procède des tâtonnements techniques dans le domaine de la métallurgie du cuivre qui aboutiront, à la fin du XV^e siècle, au *Saiger Process*, un procédé qui permet de récupérer à qualité de minerai égal 60% d'argent de plus que la méthode ancienne par emplombage¹⁵.

11. Entre autres, Arnoux 2006. En Catalogne, dans le Vallès oriental, Mercé Aventin signale également les prêts accordés dans un contexte d'assistance : Aventin 2001.

12. Et pourtant, certains de ces individus ont intéressés les historiens par une autre facette de leur activité. L'exemple des Clergue est significatif : les Clergue, passés à la postérité grâce à leurs participations au catharisme, bien connus de l'inquisiteur Gabriel Fournier et d'Emmanuel Leroy Ladurie,

sont des entrepreneurs. Ils furent parmi les premiers à investir dans l'industrie du fer ariégeois, avec l'installation d'une forge hydraulique dès le début du XIV^e siècle dans le haut comté de Foix, Verna 2001.

13. Pinto – Verna 2009.

14. Verna – Cantelaube 2005.

15. Sur cet aspect technique, état de la question dans Verna 2012.

On ne peut que souligner la part de savoir que ces expériences supposent. Or, il n'est pas inutile de préciser qu'Urbà Aygabella, au titre de ses intérêts pour l'industrie, n'investit son temps, son dynamisme et son argent que dans le domaine de la métallurgie. Son savoir d'apothicaire, en particulier sa connaissance des roches [sulfate de fer (couperose), sulfate de cuivre (vitriol)] si couramment utilisée par les apothicaires, serait-elle à l'origine de ses choix d'entrepreneur? Cependant, si l'activité métallurgique des deux hommes est à mettre en relation avec la circulation de savoirs techniques; si Urbà Aygabella et Pere Comelles sont même cités nommément par la reine Marie de Castille, régente de la Couronne, comme experts miniers propres à encadrer l'expérience minière d'un de ses fidèles, il ne semble pas qu'elle ait enrichi les deux hommes. Ainsi, les difficultés s'accumulent dans la mine de Pere Comelles dès 1433, quelques années avant qu'elle ne lui échappe et passe sous le contrôle royal. Les sources permettent de suivre l'homme après qu'il se soit désengagé de cette entreprise. Son ascension sociale se poursuit : elle n'a pas été durablement enrayée par sa difficile expérience d'entrepreneur minier. Le notable a poursuivi sa route.

CONCLUSION

Ainsi, le bourg d'Arles-sur-Tech et le haut Vallespir offrent une tonalité inédite aux relations entre élites rurales et industrie. Dans ce cas, il s'agit d'une partie des élites rurales, définie comme une notabilité, laquelle est inscrite dans une campagne correspondant à un district industriel. L'industrie, son financement, sa production et ses marchés, en particulier par le biais des techniques en œuvre et du savoir qu'elle mobilise, n'est pas étrangère aux notables des bourgs. Tout au contraire, ils ont su saisir, au même titre que pour d'autres activités, les opportunités d'enrichissement qu'elle leur offre. Ce terrain n'est pas sans risques. Il semble que la gestion des ateliers soit plus délicate que leur financement et qu'elle figure comme un fleuron à l'actif d'hommes, membres des grandes familles mais dont les choix professionnels et les réseaux qu'ils ont tissés sont originaux, l'activité d'entrepreneur étant une des facettes de cette singularité.

Sources et bibliographie

- Arnoux 2006 = M. Arnoux, *Travail, redistribution et construction des espaces économiques (XI^e-XV^e siècle)*, dans *Le marché dans son histoire, Revue de synthèse*, 2006, p. 290-291.
- Aventin 2001 = M. Aventin, *Le rôle du marché dans la structuration de l'habitat catalan au bas Moyen Âge : l'exemple du Vallès oriental*, dans M. Berthe, B. Cursente (éd.), *Villages pyrénéens. Morphologie d'un habitat de montagne*, Toulouse, 2001, p. 273-282.
- Belfanti à paraître = M. Belfanti, *Pas seulement des villes : des industries rurales aux districts industriels? L'Italie du Nord, du XVI^e au XIX^e siècle*, dans J.-M. Minovez, L. Pérez, C. Verna (éd.), *Industries des campagnes dans l'Europe médiévale et moderne. Entreprises, territoires et marchés, 33^e Journées internationales d'Histoire, Flaran, 2011*, Toulouse, à paraître.
- Benito i Monclús 2005 = P. Benito i Monclús, *Agents du pouvoir ou entrepreneurs ruraux? Les intermédiaires de la seigneurie en Catalogne médiévale, essor et déclin*, dans *Les élites rurales 2005*, p. 111-127.
- Bourin 2007 = M. Bourin, *Peasant Elites and Village Communities in the South of France (1200-1350)*, dans C. Dyer, P. Coss, C. Wickham (éd.), *Rodney Hilton's Middle Ages : an exploration of Historical Themes, Past and Present supplement*, 2007, p. 101-114.
- Cantelaube – Codina 2011 = J. Cantelaube, O. Codina, *La réduction directe et l'acier : le cas à la Catalane (XVII^e-XIX^e siècle)*, dans Ph. Dillmann, L. Pérez, C. Verna (éd.), *Les aciers en Europe avant Bessemer*, Toulouse, 2011, p. 324-343.

- Les élites rurales* 2007 = *Les élites rurales dans l'Europe médiévale et moderne*, 27^e Journées internationales d'Histoire, Flaran, 2005, F. Menant, J.-P. Jessenne (éd.), Toulouse, 2007.
- Hilaire Pérez – Verna 2006 = L. Hilaire Pérez, C. Verna, *Dissemination of Technical Knowledge in the Middle Ages and the Early Modern Era. New Approaches and Methodological Issues*, dans *Technology and Culture (Johns Hopkins University Press, EU)*, 47, 2006, p. 537-563.
- Pinto – Verna 2009 = A. Pinto, C. Verna, *Les Basques dans les forges de Catalogne : migration, culture technique et industrie rurale (XV^e-XVI^e siècles)*, dans C. Maitte, I. Mande, M. Martini, D. Terrier (éd.), *Entreprises en mouvement. Migrants, pratiques entrepreneuriales et diversité culturelles dans le monde (XV^e-XX^e siècle)*, Valenciennes, 2009, p. 31-47.
- Verna 1991 = C. Verna, *Esquisse d'une histoire des mines et de la métallurgie monastiques dans les Pyrénées (IX^e-XVI^e siècles)*, dans P. Benoit, D. Cailleaux (éd.), *Moines et métallurgie dans la France médiévale*, Paris, 1991, p. 45-58.
- Verna 2001 = C. Verna, *Le temps des moulins. Fer, technique et société dans les Pyrénées centrales (XIII^e-XVI^e siècles)*, Paris, 2001, p. 102.
- Verna 2009 = C. Verna, *Qualités des fers, prix des marchés, valeur des hommes et des alliances (haut Vallespir, XV^e siècle)*, dans C. Denjean (éd.), *Sources sérielles et prix au Moyen Âge, Travaux offerts à Maurice Berthe*, Toulouse, 2009, p. 354-398.
- Verna 2012 = C. Verna, *L'industrie au village (Arles-sur-Tech, XIV^e et XV^e siècles). Essai de micro histoire*, en cours de publication aux Presses Universitaires de France (*Le nœud gordien*).
- Verna à paraître = C. Verna, *Pour une approche biographique des entrepreneurs des campagnes médiévale*, dans J.-M. Minovez, L. Pérez, C. Verna (éd.), *Industries des campagnes dans l'Europe médiévale et moderne. Entreprises, territoires et marchés*, 33^e Journées internationales d'Histoire, Flaran, 2011, Toulouse, à paraître.
- Verna – Cantelaube 2005 = C. Verna, J. Cantelaube, *Le souffle de la forge : soufflets et trompes des Pyrénées (XII^e-XIX^e siècles)*, dans S. Caucanas, R. Cazals (éd.), *Du Moulin à l'Usine. Implantations industrielles du X^e au XX^e siècle, Actes du colloque international, Carcassonne, juin 2004*, Toulouse, 2005, p. 61-75.